

# Dossier d'inscription Alsh Péri-scolaire 2/6 ans Mercredis Récréatifs Les Chti Bouts



## • L'enfant

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....

## • Renseignements concernant la famille

Situation familiale :  Mariés  Divorcés  Autres à préciser : .....

<u>Père</u> :	<u>Mère</u> :
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Tel. domicile : .....	Tel. domicile : .....
Tel. portable : .....	Tel. portable : .....
Tel. professionnel : .....	Tel. professionnel : .....
Adresse : .....	Adresse : .....

Adresse mail : ..... Adresse mail : .....  
N° de sécurité sociale auquel est rattaché l'enfant : .....  
N° allocataire Caisse d'Allocations Familiales : .....  
Médecin traitant :  
Nom : .....  
Adresse : .....  
N° de téléphone : .....

## • Autorisation parentale obligatoire

Nous, soussignés .....  
Père, mère, tuteur, responsable de l'enfant.....

Autorisons l'organisateur à utiliser les photos sur lesquelles apparaîtra mon enfant à des fins d'insertion sur des brochures, sur le site du centre de loisirs et/ou support publicitaire.

Autorisons uniquement les personnes suivantes, à venir chercher notre enfant au centre : .....

## Pièces justificatives à joindre :

Dossier d'inscription rempli et signé	Justificatif de domicile
Fiche sanitaire remplie et signée, photocopie des vaccins	Justificatif de quotient CAF
Règlement intérieur signé	Attestation d'assurance
Attestation de sécurité sociale	

:

Association les Chti Bouts  
13 rue Suzanne Lanoy 59870 Rieulay  
06 95 13 75 68 [alshchtibouts@gmail.com](mailto:alshchtibouts@gmail.com)  
Association Agréée Jeunesse et Sport n° 0590823 et  
Jeunesse et d'Education Populaire n°59 JPE

QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLES RIEULAY		
	1/2 journée	Journée	Garderie
0 à 499	2,50€	4,75€	1,50€
500 à 800	3,05€	6,00€	1,65€
Plus de 800	3,60€	7,15€	1,80€

QUOTIENT FAMILIAL	FAMILLES EXTERIEURES		
	1/2 journée	Journée	Garderie
0 à 499	5,05€	9,90€	1,50€
500 à 800	5,10€	10,00€	1,65€
Plus de 800	5,35€	10,15€	1,80€

REPAS	3.75€
REPAS APORTE	1,80€

Une adhésion familiale à l'association est demandée, uniquement pour les enfants dont c'est la première inscription en 2022, ou si celle-ci doit être renouvelée (**26€** pour les familles habitant Marchiennes, Rieulay et Wandignies-Hamage, **42€** pour les autres communes)

**Date et signature des parents :**